

# La Marine Américaine reprend la navigation céleste | Le Net Expert Informatique



La Marine  
Américaine  
reprend la  
navigation  
céleste

## Face à la menace croissante des cyberattaques, l'US Navy repasse au sextant qui fait ainsi son retour dans l'armée la plus moderne au monde.

Après près de 20 ans d'interruption, l'Académie navale américaine d'Annapolis (Maryland) recommence à former ses aspirants à la navigation astronomique, vu le danger de plus en plus imminent des cyberattaques, rapporte le Washington Post.

« Nous nous sommes entièrement informatisés, en renonçant au sextant en faveur des ordinateurs qui sont vraiment excellents. Le problème, c'est qu'il n'y a plus de solution de secours », a déclaré au journal le lieutenant-colonel Ryan Rogers, titulaire de la chaire de navigation à l'Académie.

Le bon vieux sextant fait son retour dans l'armée la plus moderne au monde, car cet instrument restera fiable en cas de cyberattaque. La réintroduction du sextant marque en quelque sorte la fin de la croyance en l'infailibilité technologique.

L'été dernier, les aspirants de l'Académie d'Annapolis ont commencé à recevoir trois heures de cours hebdomadaires. La promotion 2017 sera la première à avoir des rudiments dans l'utilisation du sextant.

Dans le contexte des scandales d'espionnage informatique qui défraient la chronique depuis un certain temps avec les révélations sur l'activité de l'agence américaine NSA, bien des pays, dont la Russie, envisagent un retour aux vieilles méthodes.

Les spécialistes soulignent que du point de vue de la sécurité, toute sorte de communication électronique est vulnérable. On peut capter n'importe quelle information depuis un ordinateur, il existe des moyens de protection, mais sans garantie à 100 % de leur sûreté. Pour garder des secrets, la « méthode primitive » est préférable: la main humaine avec un stylo ou la machine à écrire.

Denis JACOPINI est Expert Informatique, conseiller et formateur en entreprises et collectivités et chargé de cours à l'Université.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !  
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

<http://fr.sputniknews.com/international/20151017/1018907696/usa-marine-sextant-cyberattaques.html>